

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2016

Le 25 mars 2016, sur convocation régulière du Maire en date du 22/03/2015, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de : Franck GIBERTINI (pouvoir à Bernard MAISSE) et Jean-Charles MICALLEF (pouvoir à Claude RICHARD), Franck VERMOT-DESROCHES (pouvoir à Patrice JEGO) et Ghislaine GALLET

William SCHWOB a été élu secrétaire de séance.

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Le bilan 2015 correspondant au compte de gestion établi par le Trésorier est présenté – Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, vote le compte administratif (sauf le Maire) et le compte de gestion de la Trésorerie. Le Maire donne, à nouveau, des explications détaillées sur la section de fonctionnement en précisant les dépenses particulières pour 2015 : réfection et changement des rideaux de la salle des fêtes, la réfection de chaussée rue Pergaud, la Chaille, le relevé des affichages publicitaires en infraction, les relevés topographiques des rues de l'Eglise, Puits et Perrouse.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries,	293 300.06
012	Charges de personnel	295 198.46
014	Compensation négative TP / CAGB	3 346.60
65	Charges de gestion courante (syndicats intercommunaux, indemnités élus, subventions aux associations	287 249.61
66	Charges financières –intérêts emprunts	82 119.86
67	Charges exceptionnelles	280.00
042	Opération d'ordre	14 301.79
	TOTAL DES DEPENSES	975 796.38

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetièrè...)	65 840.10
73	Impôts et taxes	749 527.19
74	Dotations et participations	243 044.62
75	Gestion courante (locations,...)	27 800.27
76/77	Produits financiers et exceptionnels	6 247.80
013	Atténuation charges (remboursement absence personnel)	18 961.50
002	Excédent antérieur (reprise SIVOS et A.F)	6 289.53
	TOTAL DES RECETTES	1 117 711.01
	EXCEDENT TOTAL	141 914.63

INVESTISSEMENT	dépenses	recettes
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	123 412.03	
Opérations financières en recettes		
Fonds compensation TVA		30 489.90
Taxe d'aménagement		72 077.79
Excédent de fonctionnement 2014 affecté		172 521.49
Excédent d'investissement 2014		91 181.92
Reprise SIVOS		4 136.61
Opérations d'ordre		
Amortissements		13 401.79
Rétrocession La Vigneraie	500.00	500.00
Vente terrain la Vigneraie		900.00
N° 249 TRAVAUX EN FORETS	7 255.40	
N° 40 SALLE DES FETES / SALLE DE SPORTS – autolaveuse, tables...	5 967.56	
N° 49 VOIRIES		
Travaux rue de l'Ecole, chemin Pelousey à Champagney	65 923.94	
Etude CCCP (chemin piéton Champagney-Champvans-Collège Pouilley	680.00	
Travaux rond-point SMAIBO / Z.A	31 508.08	
Subvention Etat		17 349.00
N° 50 SECURITE (panneaux, défibrillateur, berges ruisseau)	8 859.60	

N° 52 ECLAIRAGE	1 992.00	
N°54 Matériel Technique nettoyeur)	1 137.26	
N° 56 MATERIEL MAIRIE/BIBLIOTHEQUE	2080.79	
N°63 NOUVELLE MAIRIE/MEDIATHEQUE		
Travaux Solde mairie	28 991.30	
Subvention DETR accès handicapés		6 694.00
N°64 AIRE DE JEUX		
Subvention CAGB		5 435.88
Subvention CAF		4 300.00
N°65 AMENAGEMENT ENTREES VILLAGE		1 448.17
N°66 ACCESSIBILITE BATIMENTS		
Changement portes intérieures salle des fêtes		5 288.05
TOTAL	285 044.18	418 988.38
Excédent d'investissement		133 944.20

2- BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Jean-Marc Bousset présente le budget 2016 qui est adopté, à l'unanimité des présents et représentés :

a) - TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES

Jean-Marc Bousset indique que les bases sont revalorisées chaque année par l'Etat ; elles seront augmentées de 1 % en 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les taux suivants pour les taxes locales :

- taxe d'habitation	8.05 %	produit :	323 047 €
- taxe foncière sur le bâti	14.21 %	produit :	354 113 €
- taxe foncière sur le non bâti	40.92 %	produit :	13 545 €
		TOTAL	690 705 €
	(en 2015 :	668 036)

b) - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Maire explique que pour équilibrer la section de fonctionnement, certaines dépenses ont été « majorées » ; en effet, au niveau des recettes, une somme importante a été inscrite au chapitre 013 pour le remboursement des arrêts maladie des agents communaux (70 000 €).

Le maire explique que la commune a enfin pu récupérer le remboursement d'un montant de 64 000 € d'une compagnie d'assurance qui refusait de prendre en charge les derniers mois d'un arrêt pour accident de service.

En ce qui concerne les assurances, Jean-Marc Bousset rappelle également la renégociation des contrats pour l'assurance multirisque de la commune qui passe de 24 700 en 2015 à 17 445 pour 2016.

Outre les travaux d'entretien courant, la section de fonctionnement prévoit la mise en place de luminaires à économie d'énergie à la salle des fêtes, des changements de velux et la continuité des isolations sur des bâtiments communaux.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2016
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries, électricité,	326 704
012	Charges de personnel	269 320
014	Attribution de compensations (TP)	3 347
65	Charges de gestion courante (syndicats intercommunaux, indemnités élus, subventions	277 500
66	Charges financières intérêts des emprunts	76 970
67	Charges exceptionnelles	300
022	Dépenses imprévues	10 000
023	Virement à la section d'investissement	116 800
042	Opération d'ordre pour amortissements	21 043
	TOTAL DES DEPENSES	1 101 984
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetière...)	50 900
73	Impôts et taxes	749 100
74	Dotations et participations	198 884
75	Gestion courante (locations,...)	27 000
77	Produits exceptionnels	5 500
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	70 600
	TOTAL DES RECETTES	1 101 984

c) - PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

CONTRIBUTIONS ORGANISMES	BP 2015
SIVOS DE LA LANTERNE Fonctionnement	171 247
SIVOS DE LA LANTERNE Investissement	31 235
SICA (canton d'Audeux)	1 970
AUDAB	500
CAUE	180
Halte-garderie A Petits pas	3 500
ASS. MAIRES DU DOUBS	500
TOTAL	209 132
Prévision budget	215 000

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	BP 2015
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100
Subvention exceptionnelle drapeau canton d'Audeux	150
ASS. VOCALE CANTILENE	100
DONNEURS DE SANG FRANCOIS	100
PREVENTION ROUTIERE DU DOUBS	100
SECOURS CATHOLIQUE	100
SOUVENIR Français	100
ASSOCIATION FORTIFICATIONS	100
CLUB DE 3e AGE	250
Animation locale (familles rurales)	4 766.50
HARMONIE dont achat instrument 2 000	3 500
L'ETOILE + subvention exceptionnelle Handball	3 500 1 000
Souscription Verdun 2016	100
TOTAL	13 816.50
Prévision budget	15 000

Les subventions sont identiques à celles de 2015 mais des subventions exceptionnelles ont été ajoutées :

- Etoile : 1 000 € pour la section handball (aide pour le paiement de la location élevée au Département pour le gymnase (en cours de révision))

- Association des anciens combattants du canton d'Audeux : 150 € pour participer au renouvellement du drapeau mentionnant « canton d'Audeux » - une participation de 700 € avait été versée à l'amicale appulienne d'anciens combattants pour le renouvellement d'un drapeau.
- Opération « Verdun 2016- forêt d'exception, un centenaire, un héritage » : 100 €

d) INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations financières en dépenses		
Capital des emprunts	128 500	
Dépenses imprévues	3 291.83	
Subvention budget annexe cimetièrè	2 200	
Opérations financières en recettes		
Prélèvement sur le fonctionnement		116 800
Fonds compensation TVA		18 000
Taxe d'aménagement		65 000
Excédent de fonctionnement 2015		141 914.63
Excédent d'investissement 2015		133 944.20
Opérations d'ordre amortissements		21 043
N° 249 TRAVAUX EN FORETS	15 200	
N° 40 SALLE DES FETES /SALLE DE SPORTS Matériels divers	4 000	
N° 49 VOIRIES	105 510	
Etudes sur rue de l'Eglise, rue du Puits, rue de la Perrouse (18 000)		
Travaux rues du Puits et de Chapelot (46 000)		
Part chemin piéton CCCP « Champagnèy-Champvans-Collège Pouilley » (10 000)		
Part SMAIBO pour rond-point ZA (31 510)		
N° 50 SECURITE	47 000	
poteaux d'incendie - sécurité incendie Chaille -		
Caméras aire de jeux, cure, lavoir		
N° 52 ECLAIRAGE		
Points d'éclairage public	47 000	
Subvention SYDED		12 000
N°54 Matériel Technique	4 000	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE	6 000	

N° 63 MAIRIE - MEDIATHEQUE		
Etude CAGB pour médiathèque	14 000	
Maîtrise d'œuvre et travaux	46 000	
N°64 AIRE DE JEUX Grosse Aige	35 000	
Subvention CAGB		2 000
N° 65 AMENAGEMENT ENTREES VILLAGE		
lavoir face mairie, rond-point Z .A	30 000	
Subventions		4 000
N° 66 ACCESSIBILITE BATIMENTS PUBLICS		
Travaux AD'AP 2016	15 000	
N° 67 NOUVEAU VEHICULE (remplacement Berlingo)	12 000	
TOTAL	514 701.83	514 701.83

Le Maire indique qu'il a constitué également des dossiers de demandes de subventions :

Dans le cadre du plan de soutien gouvernemental, pour le groupe scolaire et la médiathèque (avec demande supplémentaire à la Députée dans le cadre de la réserve parlementaire)

Dans le cadre des subventions TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), pour le futur groupe scolaire BEPOS, la médiathèque et le changement de candélabres (passage en LED)

3- CA 2015 et BUDGET 2016 – GESTION DES CAVEAUX

Le Maire rappelle que ce budget est un budget de stock créé lors de la construction des caves-urnes ; ces emplacements sont revendus aux particuliers qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2015 (sauf le Maire) ainsi que le compte de gestion ; les résultats sont reportés au budget 2016.

FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
Dépenses	3 016.04	2 636.04
Recettes	2 883.24	2 636.04
Résultat	- 132.80	
Dépenses	5 364.08	4 648.88
Recettes	2 860.84	4 648.88
Résultat	- 2 503.24	

Le budget 2016 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

4- GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT AVEC LA CAGB

Le Maire rappelle que le 29 janvier dernier, le Conseil Municipal avait donné un accord de principe sur la proposition de la CAGB de constituer un groupement de commandes permanent avec les communes de l'agglomération. Vu le nombre important de réponses positives, le groupement peut être constitué et l'adhésion définitive de la commune est demandée.

Ce groupement portera sur les marchés publics destinés à l'achat de fournitures, de services, de prestations intellectuelles et de travaux. Il est rappelé que les communes seront sollicitées à chaque consultation et elles paieront directement les fournisseurs selon leurs commandes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes permanent.

5- FORETS – CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

Bernard Maisse présente le contrat d'approvisionnement de résineux à passer avec les scieries Calvi et Jacquot-Bodier

Ce contrat porte sur 47 stères destinés à la trituration pour IKEA et 32 stères de bois de chauffage, provenant des parcelles 20 et 23

Le prix prévisionnel se situe entre 35 et 170 €/le m³.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise cette vente et autorise le Maire à signer tout document s'y afférent. Une mission d'assistance est confiée à l'ONF.

Bernard Maisse informe que la vente de bois aux professionnels aura lieu à Pouilley les Vignes, le 18 avril 2016 – la commune de Pouilley a environ 60 m³ à vendre.

6- MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA VOIRIE

Le Maire indique que, comme le prévoit le budget 2016, des travaux sont envisagés sur les rues du Puits, de la Perrouse et de l'Eglise. Des études doivent être confiées à des cabinets d'ingénierie spécialisés dans ce domaine. Des devis ont été demandés à deux maîtres d'œuvre pour la conception et le chiffrage de l'avant-projet, la définition précise des travaux à réaliser, la consultation d'entreprises et le suivi du chantier jusqu'à la réception des travaux.

SETIB et B.E.J l'Ingénierie Comtoise ont remis leur offre. Ce dernier est le mieux placé au niveau des tarifs.

Bernard Maisse donne le détail de ce devis qui comprend :

- une tranche ferme complète pour la rue de l'Eglise (route départementale) et une mission s'arrêtant au choix de l'entreprise pour la rue de la Perrouse (+ assainissement) et la rue du Puits pour un montant total de 9 573.75 €H.T
- une tranche conditionnelle pour le complément de mission au-delà du choix de l'entreprise, à savoir vérification des plans d'exécution, suivi du chantier et réception des travaux pour les rues de la Perrouse et du Puits pour un montant de 3 701.25 €H.T

Bernard Maisse se propose pour accomplir le travail de la tranche conditionnelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte donc de donner son accord uniquement sur la tranche ferme et autorise le Maire à signer le devis avec le cabinet B.E.J

7- JURY D'ASSISES 2017

Le recrutement des jurés s'effectue à partir d'une liste annuelle établie à partir de listes établies par les communes. Il convient de tirer au sort, à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription.

Le maire demande de procéder à ce tirage au sort, sachant que pour Pouilley les Vignes, le nombre de jurés à désigner est de : 1 donc 3 personnes doivent être tirées au sort.

Cette formalité accomplie, les personnes suivantes seront proposées :

NOM PRENOM	ADRESSE
ROY Jean-Cyrille	9 Clos des Sources
GONZALES épouse Mesnier Pierroutet Marie-Josée	26 Le Coteau
ROLAND Alain	3 Les Vignes du Moulin

8- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Point sur le futur groupe scolaire

William Schwob informe que, suite à l'ouverture de 41 offres, 3 architectes ont été retenus par le jury composé de membres du SIVOS de la Lanterne, de M. Bouton, directeur du service collèges au Département du Doubs, de M. Paillot, architecte du CAUE ; ces trois candidats ont un délai de 2 mois pour déposer un projet et, à l'issue, un seul architecte pourra travailler sur le projet de groupe scolaire. La majorité des membres du jury a retenu un bâtiment totalement en rez-de-chaussée. Les deux candidats non retenus recevront 11 000 € en dédommagement.

Le groupe de travail constitué des élus du SIVOS de la Lanterne, de représentants d'enseignants et de l'académie, de parents d'élèves, de la CAF et de Familles Rurales pourra être réuni pour présentation et avis sur le projet. Le projet porte sur 14 classes avec une extension possible de 6 classes – le coût estimatif est de 5 373 000 € TTC couverts en partie par les subventions de l'ordre de 2 479 000 € (55% du montant HT)

Jean-Marc Bousset donne le détail des subventions demandées au Département, à la Région et à la CAGB

La décision du Préfet concernant la fusion des syndicats scolaires SIVOS Lanterne (Pouilley – Champagney – Champvans) et SIVOM ACN (Audeux – Chaucenne – Noiron) est attendue.

Bernard Maisse demande ce qui a motivé la décision de faire le groupe scolaire totalement en rez-de-chaussée et non pas avec un étage car l'occupation au sol laissera moins de place aux extensions futures ; William Schwob répond qu'il n'y a pratiquement pas de différence de prix mais pour le fonctionnement, il est préférable d'avoir un bâtiment en rez-de-chaussée : les enfants n'auront pas d'escaliers à monter ou descendre (sécurité) et les frais d'entretien d'ascenseur sont onéreux ; de plus, la réflexion a tenu compte de l'extension sur 6 classes.

Claude Richard demande comment le choix s'est porté sur les trois architectes ; bien sûr, des images de leurs réalisations étaient incluses dans les dossiers remis et des conseils ont été donnés par l'assistant à maître d'ouvrage ainsi que par M. Bouton qui a suivi différentes constructions sur le Département du Doubs et M. Paillot, architecte du CAUE.

William Schwob tient à préciser que dans un premier temps, tous les membres du jury sont tombés d'accord sur 10 architectes puis un approfondissement a abouti aux 3 architectes qui devront concourir pour la place finale.

Jean-Marc Bousset fait remarquer que le bâtiment aura une architecture particulière puisque ça sera un bâtiment à énergie positive. Des projets d'implantation seront montrés lors d'une prochaine réunion afin de mieux se rendre compte de la place occupée par le bâtiment.

b) Budget du SIVOS de la Lanterne

Le Maire tient à donner une vue d'ensemble du budget du SIVOS Lanterne.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 325 128 €

Les principales décisions sont les suivantes :

- participation de 25 € par élève pour les frais de fonctionnement des écoles et un crédit pour le renouvellement de livres pour le primaire de 1 800 €
- Crédits pédagogiques renouvelés pour 400 € (maternelle) et 600 € (primaire)
- Subvention pour le cycle natation en primaire de » 1 690 €
- Subvention pour les classes transplantées : 1 500 € (voyage à Quiberon)
- Sortie maternelle : 200 €
- Subvention à l'Association de Parents d'Elèves : 1 000 €

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 325 128 € qui proviennent essentiellement de la participation des 3 communes (calcul en fonction du nombre d'élèves).

Le total des dépenses en section d'investissement se monte à 317 661,52 € dont le projet de groupe scolaire pour 300 000 €

Les recettes sont alimentées par un emprunt, des subventions et la participation des communes calculée en fonction du potentiel fiscal, de la population et du nombre d'élèves.

Les participations demandées aux 3 communes sont les suivantes :

Communes	Fonctionnement	Investissement
Pouilley-les-Vignes	171 246,21 €	31 234.18 €
Champvans-les-Moulins	29 059,96 €	7 713.83 €
Champagney	22 832,83 €	7 051.99 €
TOTAL	223 139,00 €	46 000 €

c) Fête au village le 3 avril - circulation

Comme chaque année, les manèges pour la fête foraine seront installés place du monument jusqu'à la fontaine du centre du village, pour le week-end des 2 et 3 avril 2015 (3 forains ont demandé à s'installer et ont été autorisés).

Cette manifestation nécessitera la coupure de la voie contigüe à la place de l'Etoile. Bernard Maisse propose la mise en place, comme l'année dernière, de déviations de trafic, du samedi 2 avril à midi jusqu'au dimanche 3 avril à 20h.

Ainsi, les automobilistes seront déviés sur la rue des Marronniers, via la rue de Miserey pour rejoindre la rue de l'Ecole.

Les automobilistes venant de Miserey seront dirigés sur la rue de la Perrouse pour rejoindre la rue de Lausanne.

Comme d'habitude, l'arrêt de bus situé devant la salle des fêtes sera supprimé pendant cette période ; il sera toujours possible de prendre le bus aux arrêts « Calvaire » et « stade ».

Ces dispositions sont adoptées.

d) Carrefour rue de la Perrouse/RD8 route d'Emagny

Bernard Maisse s'est trouvé sur les lieux de l'accident survenu la veille au carrefour du « stade » ; Alors qu'il était dans l'attente de tourner à gauche afin

d'emprunter la rue de la Perrouse, un véhicule venant de Pelousey a été percuté à l'arrière par un véhicule venant également de Pelousey.

Bernard Maisse a alors été interrogé par les personnes présentes autour du stade, sur les solutions envisagées par la commune pour réduire la dangerosité de ce carrefour. Il a répondu que le problème serait étudié lors de la construction du groupe scolaire.

Jean-Marc Bousset rappelle les contacts avec le service des routes du Département ; il confirme que l'aménagement du carrefour doit être étudié avec ce service dans le cadre du projet de groupe scolaire ; mais, pour assurer leur sécurité, les automobilistes venant de Pelousey peuvent aller jusqu'au rond-point au niveau du garage Besnard pour revenir sur la rue de la Perrouse. Bernard Maisse va revoir les services du Département.

e) Pannes d'électricité et de téléphone

Lundi 21 mars, deux pannes se sont produites en même temps :

- Electricité pour tout le quartier de la rue de Gray, rue d'Emagny (réparation le mardi 22 mars)
- Téléphone pour la rue de la Charrière Salée et lotissement le Village (remise en état du câble arraché, le mercredi 23 mars).

f) Site et blog de la commune

Le maire tient à féliciter le travail de Jean-Paul Revert pour les modifications apportées au site et la création du blog.

www.pouilleylesvignes.com

***** appulie.blogspot.fr

Information : la fête foraine n'a pas eu lieu


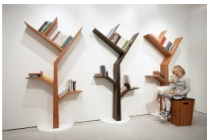
En raison du désistement du manège « autos tamponneuses », les autres forains invités ont décliné leur venue pour la fête foraine annuelle prévue le week-end des 2 et 3 avril.

Commune de
POUILLEY
LES VIGNES






MEMO DATES

AVRIL
MAI
2016

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
AVRIL			
Tout le mois d'avril	<p>Arbres et Forêt Exposition et sélection de livres et DVD</p> 	 bibliothèque	bibliothèque
Lundi 18 16h30/19h30	Don du sang	CCSL Serre-les-Sapins	Amicale donneurs de sang
MAI			
Dimanche 8 10h45	Commémoration victoire du 8 mai 1945	Monument aux morts	Anciens Combattants
<p>Vendredi 13 20h</p> <p>Entrée gratuite</p> <p>Projection suivie d'échanges sur l'accueil des migrants</p>	<p>CAUSE COMMUNE</p> <p>Film documentaire de Sophie Averty <i>fin 2009, une quarantaine de familles roms indésirables à Nantes, arrivent à Indre....grâce à des citoyens et</i></p>	bibliothèque	Médiathèque et bibliothèque

	<i>élus, ils y resteront 18 mois avant qu'une solution digne et pérenne soit trouvée</i>		
--	--	--	--

<p>Samedi 14 20h30</p> <p>Entrée gratuite</p>	<p>Atelier théâtre Iris Aguillaume vous propose</p>  <p>Petites saynètes de différents auteurs Le couple et l'amour déclinés de toutes les façons</p>	Salle des fêtes	<p>François Costaglia et Iris Aguillaume (de Pouilley) Atelier théâtre de Montferrand le Château</p>
<p>Samedi 21 mai 20h30</p>	<p>Concert Avec la chorale du plateau de Valdahon</p>	<p>Salle des fêtes</p> 	Cantilène
Vendredi 27	AG Familles Rurales	Salle des fêtes	Familles Rurales
<p>Samedi 28 20h</p>	<p>Concert de l'Harmonie</p> 	Salle des fêtes	Harmonie de Pouilley

[AFFOUAGE 36 € LE STERE](#)
[LES PERSONNES INTERESSEES PAR](#)
[DU BOIS MIS A DISPOSITION EN](#)
[BORD DE ROUTE FORESTIERE,](#)
[PEUVENT S'INSCRIRE EN MAIRIE.](#)



Pour les pertes ou vols : timbre fiscal à 25 €

Pour les mineurs : joindre le secrétariat de mairie